

3. - AGRICULTURE

LE SERVICE BOTANIQUE ET AGRONOMIQUE DE TUNISIE

Le Service Botanique et Agronomique de Tunisie fut créé par décret du 9 Septembre 1913 et à dater du 1er Janvier 1914 sous le simple nom de « Service Botanique ». Cette dénomination était calquée sur celle d'un organisme algérien annexé à l'Ecole d'Agriculture de Maison Carrée et rappelait l'idée que les signataires du décret se faisaient du futur organisme. Légalement, celui-ci héritait de la personnalité civile de l'ancien Jardin d'Essai dont il devait, entre autres choses, perpétuer le rôle. De plus, son Directeur désigné, M. le Professeur Bœuf, lui apportait la Station d'Expé-



Monsieur le Professeur F. BŒUF, créateur du Service Botanique, photographié au cours de la visite qu'il fit à son ancien établissement le 15 mai 1948, devant les cases de végétation — l'une des plus puissantes installations analogues du monde — qu'il fit construire pour le laboratoire de chimie agricole

(Photo SORIA — S.B.A.T.)

rimentation qu'il avait, depuis 1908, annexée à la chaire de Botanique qu'il détenait à l'École Coloniale d'Agriculture. Il lui apportait également diverses autres choses, dont les textes constitutifs ne disent pas un mot : son désir de doter la Tunisie d'un organisme de recherches moderne, son dynamisme, sa ténacité et sa foi dans l'avenir d'une science qui venait de naître, la génétique dont il avait compris l'importance pour la sélection des plantes cultivées.

La première guerre mondiale retarda la mise à exécution des projets formés par Monsieur Bœuf, et ce n'est que vers 1923 que la nouvelle station fut créée sous sa forme actuelle. Dans les 10 années qui suivirent, plusieurs événements marquèrent son évolution.

Le recrutement de plusieurs techniciens de valeur permit d'abord d'en organiser les premiers laboratoires, dont l'activité s'orienta autour de l'idée maîtresse qui avait présidé aux premières recherches de son directeur : l'amélioration de la culture du blé. Ce furent les laboratoires de génétique végétale dont le rôle fut d'appliquer les méthodes de la sélection individuelle à la production de lignées améliorées de céréales; le laboratoire de cryptogamie, qui rechercha les méthodes de lutte contre les maladies transmissibles par la semence; le laboratoire de chimie agricole qui, disposant de moyens puissants, dont une batterie de 32 cases de végétation de 8 m³ et une installation de 500 bacs d'analyse physiologique montés sur wagonnets, entreprit l'étude des assolements et de la fumure; enfin, un laboratoire de technologie des céréales, issu du précédent reçut pour mission de procéder à l'étude de la valeur industrielle des blés sélectionnés.

Consacrant cette organisation, un texte nouveau, le décret du 16 février 1932, vint modifier l'appellation et les attributions officielles de l'établissement, qui devenait « Service Botanique et Agronomique » et avait à charge la coordination technique de l'ensemble des recherches portant sur l'amélioration de la production végétale.

Peu de temps auparavant, était né l'Office de l'Expérimentation et de la Vulgarisation agricole, organisme paraadministratif, composé d'agriculteurs évolués et de fonctionnaires techniciens qui, en acceptant la mission de présider à l'élaboration des programmes de recherche des différents établissements et services techniques de la Régence, d'en assurer le financement et d'en contrôler et d'en publier les résultats, consacrait officiellement la collaboration constante et extrêmement efficace qui tendait à s'établir entre ces services et les agriculteurs. Sans doute est-il difficile d'insister suffisamment sur le mérite de ceux qui surent comprendre la nécessité de la création d'un tel organisme, plaçant par là la Tunisie à la tête du programme en matière d'organisation des recherches agronomiques. Il est hors de doute, en effet, que ces recherches doivent être à la charge de l'Etat: ne serait-ce que par le temps qu'elles demandent, elles décourageront presque toujours l'initiative privée qui a besoin de résultats rapides pour justifier et pour amortir les capitaux qu'elle engage. Il est assez significatif qu'en Amérique, pays par excellence de l'entreprise privée, la recherche agricole soit la seule qui soit pratiquement assurée de façon complète par le Gouvernement et que le Ministère de l'Agriculture ait passé un contrat avec les Universités des Etats pour la création de stations d'expérimentation agricole. Mais cette nécessité d'une intervention de l'Administration risquerait de priver les chercheurs des contacts nécessaires avec la pratique agricole. Aussi, s'il revient bien à l'Etat de construire des laboratoires de recherche agricole, de les doter en personnel et en équipement de base, est-il nécessaire que l'Etat délègue ses pouvoirs concernant l'orientation, le financement et le contrôle des travaux de ces laboratoires à un groupement comprenant des praticiens d'une expérience éprouvée et d'un désintéressement reconnu de tous et des techniciens de l'agriculture disposant, en même temps de connaissances administratives suffisantes.



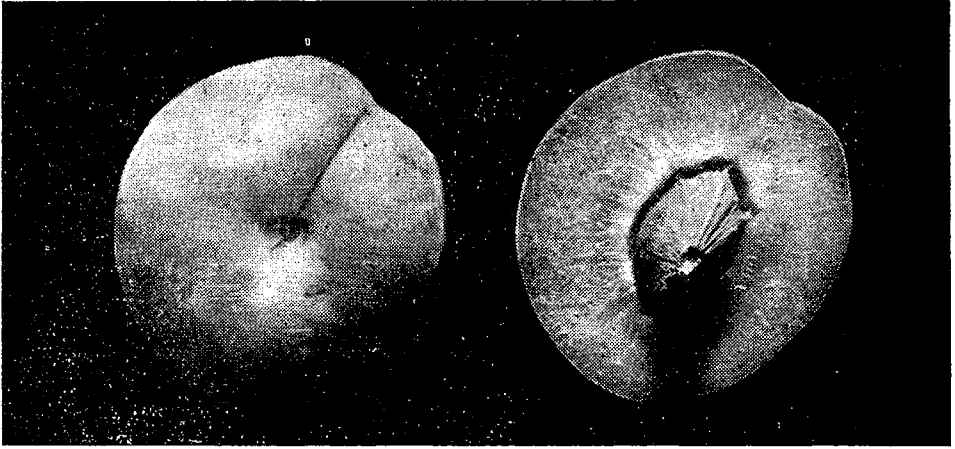
La Florence Aurore 588/8, ou « Ariana 8 », blé de force, semé chaque année en culture moderne sur 100.000 hectares

Dès avant la création de l'Office, le principe de la collaboration entre le Service Botanique et les agriculteurs avait été mis en application par la création des champs d'essais régionaux de variétés de céréales, qui reçurent, par la suite, une consécration légale. Ces champs d'essais, établis chez des agriculteurs de bonne volonté choisis pour leur compétence et leur habileté, constituent encore l'un des éléments les plus originaux et les plus efficaces des méthodes de travail du Service Botanique. C'est grâce à eux que furent reconnus les mérites du blé Florence-Aurore 588, point de départ de la fortune céréalière de la Tunisie.

Le rôle des agriculteurs du Nord de la Tunisie, et plus spécialement de Maurice Cailloux dans la multiplication de ce blé, dans l'organisation de sa production sur une échelle industrielle, de son stockage et de sa vente est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le souligner ici. Disons seulement que ce rôle fut essentiel à chaque étape du développement remarquable de cette production, celle des blés de force de Tunisie. A chacune de ces étapes, cependant, le Service Botanique apporta une contribution essentielle. Après le laboratoire de génétique, qui avait isolé la première lignée et y sélectionna par la suite les formes plus perfectionnées qui la remplacèrent, le laboratoire de chimie agricole défini les conditions de sa

culture; le laboratoire de cryptogamie eut à indiquer les bases de la lutte qu'il fallut entreprendre pour le protéger d'une maladie à laquelle il se révéla particulièrement sensible, le charbon interne; enfin, le laboratoire de technologie définit les méthodes qui présidèrent au classement des lots récoltés en fonction de leur qualité, classement qui en conditionna l'homogénéisation et l'exportation. Lorsqu'en 1936, M. Bœuf, atteint par une limite d'âge dont il a su, depuis, démontrer la virtualité, quitta la Tunisie, il pouvait dire à son successeur qu'il avait été l'homme du blé et que le Service Bonanique se devait, dorénavant, d'aborder de nouvelles tâches.

C'est dans cet esprit que fut créé, en 1937, le laboratoire d'arboriculture fruitière. Fort heureusement, la Tunisie n'avait pas attendu cette création pour entreprendre l'expérimentation dans cette branche. Dès sa création, l'Office de l'Expérimentation avait judicieusement organisé la mission en Tunisie du professeur Hodgson, spécialiste californien des cultures subtropicales qui, dans un rapport magistral, avait défini les vocations horticoles du pays et indiqué les conditions du développement des cultures fruitières. Grâce à la création, décidée à la suite de ce rapport, d'un poste de conseiller



Le « Caninos » abricotier importé d'Espagne et qui tend à foire le fond des plantations commerciales

Photo SORIA — S.B.A.T.

agricole spécialisé en horticulture, les premières conditions indiquées purent être réunies. Il revint à M. Rebour, qui occupa ce poste pendant une dizaine d'années, et sut mettre à la portée des agriculteurs l'essentiel des connaissances horticoles, de compléter par de nombreuses introductions la collection de variétés fruitières existantes et de répandre ces variétés dans des vergers d'essais, conçus suivant la formule qui avait fait ses preuves pour les céréales. Aussi le laboratoire d'arboriculture fruitière du Service Botanique se trouva-t-il, lors de sa création, devant un matériel de travail déjà abondant. Il put y reconnaître l'existence de variétés d'amandiers et d'abricotiers de grand mérite et indiquer aux pépiniéristes celles de ces variétés susceptibles de passer en grande culture; ainsi se répandirent en Tunisie les variétés espagnoles d'abricotiers qui, grâce à l'effort de multiplication du groupement obligatoire des Viticulteurs et Producteurs de Fruits, travaillant en étroite liaison avec le Service Botanique, commencent à former la base de plantations industrielles.

En 1941, un laboratoire de cultures maraîchères vint compléter l'ensemble des organes d'introduction et d'amélioration des plantes de l'établissement.

La Station d'Entomologie agricole fut rattachée à ce dernier en 1945; l'une de ses missions était l'étude de l'application des produits insecticides modernes à la lutte contre les principaux insectes parasites des cultures en Tunisie. Elle entraînait ainsi dans une autre sphère de l'activité du Service Botanique : l'étude des produits phytopharmaceutiques. Le Laboratoire de Cryptogamie avait, en effet, mis à l'étude longtemps auparavant l'action

des produits anticryptogamiques pour la désinfection des semences de céréales. Ses travaux, menés en relation constante avec les industriels intéressés, avaient abouti à l'emploi sur une grande échelle en Afrique du Nord des poudres à base de chlorure cuivrique dans le traitement de la carie et du soufre contre le charbon de l'orge. Enfin, les produits herbicides avaient également déjà fait l'objet de travaux approfondis. Ils s'inscrivirent au programme du laboratoire d'Agriculture qui fut créé au début de 1946.



Le Service Botanique et Agronomique de Tunisie

(Photo SORIA — S.B.A.T.)

Ce dernier fut également chargé de poursuivre et de compléter en grande culture les recherches de laboratoire de chimie agricole sur l'action des façons culturales sur le comportement des céréales dans les différents assolements. Ainsi se trouvait complété d'une façon rationnelle le cycle des travaux de phytotechnie embrassant à la fois la plante et le milieu physico-biologique dans lequel elle évolue.

La sélection des céréales et la production des semences ne furent pas abandonnées pour autant. Cependant que le laboratoire de génétique végétale poursuivait son effort sur les blés tendres et surtout les blés durs, pour lesquels le laboratoire de technologie mettait au point des méthodes modernes d'appréciation, le décret du 23 janvier 1947 reprenait le décret primitif datant de 1937 créant le registre des variétés de blé et l'étendait à toutes les céréales. Les dispositions législatives prévues par ces textes et leurs arrêtés d'application interdisent l'attribution de primes variétales aux semences de céréales n'appartenant pas aux variétés inscrites, ayant fait leurs preuves dans les champs d'essais régionaux. Elles rendirent possible la création, datant, elle aussi, du début de l'année 1947, de la Coopérative de Semences de Tunisie, dont l'activité technique a été, depuis lors, assurée d'abord, contrôlée et conseillée ensuite, par le Service Botanique.

A la même époque, le rôle des recherches agronomiques en Tunisie commença, grâce à l'action de l'Office de l'Expérimentation, grâce, également, à l'appui de quelques hauts fonctionnaires de l'administration centrale, à être compris non plus seulement par une élite d'agriculteurs et de techniciens, mais par l'ensemble de l'opinion publique et de l'administration. A l'heure actuelle, cette compréhension semble avoir porté tous ses fruits. En dehors de difficultés communes à toutes les entreprises de l'Etat, le Service Botanique et Agronomique possède ou est en train d'acquérir tous les moyens que doit posséder un organisme de recherches agricoles dans un pays moderne. Son passé est riche d'efforts et de résultats, parfois acquis dans des conditions difficiles; son avenir ne dépend plus que de lui-même.

G. VALDEYRON,
*Directeur du Service Botanique
et Agronomique de Tunisie.*